

Le 29 mai 2024,

L'agneau AOP « Prés-Salés du Mont-Saint-Michel » bientôt proposé à la vente sur le marché international de Rungis

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Stéphanie Maubé, Conseillère régionale de Normandie, déléguée aux races animales patrimoniales et Nadège Mahé, Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Manche, se sont rendus, cet après-midi à Agon-Coutainville, pour un temps d'échange avec des éleveurs normands d'agneaux prés-salés du Mont Saint Michel, en présence de d'opérateurs du marché international de Rungis : Gino Catena, Président du Syndicat de la Volaille et du Gibier, et Dominique Martin, Secrétaire Générale chez Syndicat Volaille Gibier - M.I.N. de Rungis. Objectif : promouvoir l'agneau AOP « Prés-Salés du Mont-Saint-Michel » comme un produit d'exception auprès des acteurs de la viande mais aussi des éleveurs qui hésitent à franchir la conversion en AOP.

Séduits par la qualité du produit normand, les opérateurs de Rungis ont annoncé à l'issue de cette rencontre que des commandes seraient prochainement passées afin de proposer l'agneau AOP « Prés-Salés du Mont-Saint-Michel » à la vente sur le premier marché B to B de produits frais d'Europe.

« Je vous remercie d'avoir fait le déplacement sur le terrain pour découvrir l'agneau AOP Prés-Salés du Mont-Saint-Michel. Nous sommes sur un produit d'exception qui répond aux nouvelles exigences des consommateurs. Il est le seul à répondre à un cahier des charges très strict avec des garanties de qualité, de traçabilité et d'origine. Nous comptons sur vous pour réussir à augmenter nos volumes de ventes et encourager nos éleveurs à rejoindre l'AOP ! » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Sur une production totale d'agneaux de prés-salés de 8000 à 10 000 agneaux par an dans la Baie du Mont-St-Michel, seuls 1 500 agneaux sont sous AOP « Prés-salés du Mont-St-Michel » avec uniquement cinq éleveurs normands. Face au risque de disparition de la production d'agneaux AOP « Prés-salés du Mont-St-Michel » qui sont pourtant les seuls à répondre à des garanties d'excellence, de traçabilité et d'origine, la Région Normandie a engagé depuis plusieurs années une démarche pour fédérer tous les acteurs et relancer la production.

Dans cet objectif de valoriser l'agneau AOP « Prés-Salés du Mont-Saint-Michel », la Région a décidé de mettre les éleveurs d'agneaux normands produits sous l'AOP en relation avec les opérateurs de Rungis et les acteurs de la viande pour ouvrir le marché sur des filières plus rémunératrices. Des échanges et une visite à Rungis ont d'ores déjà eu lieu et de premières actions initiées. Plusieurs dizaines d'agneaux ont ainsi été envoyés au marché de Rungis pendant les fêtes avec une meilleure rémunération des éleveurs.

Plusieurs centaines d'agneaux AOP pourraient être commercialisés à Rungis pour l'année 2024. En parallèle, la Région poursuivra ses actions pour convaincre les éleveurs normands de l'intérêt de l'AOP, de son excellence et de son positionnement haut de gamme.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr